

ORDRE DU JOUR

2

- 1- Approbation ordre du jour
- 2- Approbation CR du CA du 06/11/2017
- 3- Rapport du président
- 4- Nouvelles des présidents de comité
- 5- Dialogue de gestion 2017 – propositions d’attribution des « aides variables »
- 6- Rapport de la Secrétaire générale (30’)
 - a. Missions des salariés
 - b. Préparation de l’AG
- 7- Rapport de la Trésorière (20’)
 - a. Préparation du budget 2018
 - b. Etat de la trésorerie
- 8- Rapport de la Commission jeunes (20’)
- 9- Rapport de situation sur l’organisation du championnat de France (45’)
- 10- Question diverses (10’)

1- Approbation Ordre du jour

VOTE : Etes-vous en accord avec l’ordre du jour proposé ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Ordre du jour adopté à l’unanimité

2- Approbation du CR du 06 novembre 2017

VOTE : Etes-vous en accord avec le compte-rendu du CA du 06/11/2017 envoyé en amont de cette réunion ?

Nombre votant=9, pour =9, abstention=0, contre=0

Compte-rendu adopté à l’unanimité

3- Rapport du président de ligue

John PYM présente son rapport -AG de fusion des deux CROS : Comme les ligues et comités régionaux avant eux, les CROS Auvergne et Rhône-Alpes entament leur fusion. La ligue avait la possibilité de s’exprimer lors des deux AG extraordinaires tenues à St Etienne le 17 novembre qui ont validé le principe de fusion sans aucun problème. L’AG de fusion avec élections se tiendra le 17 mars 2018. Ce sera une élection en partie de liste et en partie via des candidats libres. Pour les deux têtes de listes, il s’agit de Christian Levarlet, président actuel du CROS Rhône-Alpes et de Jean-Claude Tondeur, président actuel du CDOS de Savoie. Un ancien

membre du CA de la ligue Rhône-Alpes, Olivier AUBAILLY, se propose pour être candidat aux élections au CA du CROS Auvergne-Rhône-Alpes.

3

VOTE : Etes-vous favorable au soutien de la candidature d'Olivier Aubailly aux élections au CA du CROS Auvergne-Rhône-Alpes ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Soutien adopté à l'unanimité

-Réunion préparation au CFSenior 2018 : J'ai tenu à assister à l'une des réunions préparatoires au CFS2018, j'ai rencontré une équipe motivée, volontaire et ai apprécié leur travail sérieux déjà très bien avancé. Merci et bravo à eux pour tout cela.

-TSF : Il y a en ce moment un vide créé par manque de fermeté de la part du Pays Voironnais vis-à-vis de TSF. En effet l'activité badminton est prioritaire sur la salle Everest. Pour permettre à TSF de profiter quand même de ce bel équipement, il était convenu de banaliser un temps en début d'été pour que le parquet basket soit posé et que le badminton puisse jouer. TSF a posé, sans nous en parler, des stages dès mi-juin, ce qui est très problématique pour nous, car cela supprime des temps de location Planet 'Bad et des créneaux du club de Voiron. Nous avons alerté les élus et salariés du Pays Voironnais à ce problème, qui est à suivre de près.

-Autres sujets : La FFBaD assoupli ses exigences vis-à-vis des compétitions N, ce sont des informations que nous essayons de relayer de suite aux commissions concernées.

4- Nouvelles des présidents de comités

Comité 73-Cyril ADAM : Toutes mes excuses pour mon absence lors du dernier CA mais nous avons une AG électorale durant laquelle une équipe a été élue. Nous avons cette vision de gouvernance partagée entre autres pour faire face au territoire complexe de notre département. De fait, nous avons parmi les membres du CA des « référents des différents pôles » comme le pôle d'Albertville, celui de Chambéry... Nous aurons aussi un nouveau salarié à partir du 1^{er} janvier 2018, malheureusement à mi-temps car nous ne pouvons faire mieux aujourd'hui. Mais nous sommes en marche malgré les difficultés.

Comité 63-Jean-Paul JACQUET : Pas beaucoup de changement hormis les soucis liés aux emplois aidés. Le souhait reste de parvenir à créer un groupement d'employeurs avec Kévin comme salarié. Espérons que cela se fasse. Un nouveau club essaie d'émerger aussi à Volvic, à suivre donc.

Comité 01-Frédéric PICHARD : Un séminaire a eu lieu pour réfléchir à l'après départ de Laurent Guillaud. Il est impossible d'en dire plus pour l'instant, des choix politiques devant être opérés.

Comité 38-courrier de Patrick COPIER lu par John PYM : Comme annoncé lors du dernier CA le comité est en grande difficulté financière, 36 000€ de déficit annoncé. Il y a le souhait d'augmenter le timbre comité mais non suivi par les clubs à ce jour. 3 nouveaux élus ont rejoint le CA.

5- Dialogue de gestion 2017 – propositions d'attribution des « aides variables »

John PYM rappelle les faits : le dialogue de gestion émane de l'ancienne contractualisation de la ligue Rhône-Alpes avec ses comités. A l'époque il avait été voté de reverser 1.7€ par licence dans le cadre d'actions en lien avec le projet régional. La ligue comptait environ 18 000 licenciés. Lors de la fusion il a été décidé de maintenir cette enveloppe à 100% sur les comités employeurs, soit 30 600€ environ. Les aides à l'emploi ont été versées aux comités employeurs durant l'été. Afin de compenser tout ou partie des différences de politiques régionales vis-à-vis de l'emploi, il a été

décidé d'intégrer les emplois mis à disposition des clubs vers leurs comités. Ainsi ont été aidés le 03 et le 42. Par ailleurs, pour ne pas pénaliser outre mesure les comités «petits» employeurs, le maximum étant accordé à un temps plein (4 000€), en dessous le temps de travail pondérerait le montant de l'aide. Ainsi 10% d'un temps plein donne droit à une aide de 400€. Cette aide à l'emploi est la part « fixe » du dialogue de gestion régional (DGR).

La part « variable » (donc liée à des actions) portait encore jusqu'à l'année dernière sur l'ensemble des axes du projet de ligue, donc les jeunes et le développement. Du fait de la mise en place du projet jeunes détectés (PJD) en septembre 2016, il a été décidé de ne pas accompagner les projets vers les jeunes mais uniquement ceux de développement. Lors des rencontres avec les comités (chaque comité rencontre J. Pym + T Champion et/ou Catherine Prat), il est apparu que certains comités étaient très loin d'entrer dans le PJD sans toutefois ne pas mériter un accompagnement pour leurs actions vers les jeunes. Ceci sera étudié pour 2018.

Cette année les actions devaient porter sur la structuration des clubs et l'augmentation du nombre de licenciés, pour les actions les plus valorisées, puis le développement durable et le sport vers les publics éloignés au sens large.

3 comités n'ont pas fourni de fiche (03, 15 et 43), ceci a été discuté avec eux lors des rencontres. Aujourd'hui ils n'ont pas encore la structuration pour porter des actions qui nécessitent des aides financières, la ligue les accompagnera donc humainement et vis-à-vis de leur projet afin de, demain, leur permettre de parvenir au même niveau que les autres comités.

8 ont produit des fiches mais le 73 a soumis des fiches irrecevables

Seize actions pouvaient donc prétendre à être aidées à l'issue de ce pré-tri. Compte tenu de la valeur ajoutée et des efforts mis en œuvre pour porter ces actions, les projets de structuration et d'augmentation du nombre de licenciés ont été valorisés par un coefficient 2, contre un coefficient 1 pour les projets en lien avec le développement durable et le sport pour tous. Onze actions ont bénéficié du coefficient 2 et 5 du coefficient 1, soit les 5/6^{ième} et le 1/6^{ième} de l'enveloppe globale.

Les actions d'un même coefficient ont ensuite été comparées les unes aux autres pour valoriser les plus abouties vis-à-vis des autres. Leur place au classement a permis d'attribuer des sommes.

L'ensemble du processus est récapitulé dans le tableau ci-dessous :

COMITE	CONVENTION SIGNEE	DOCS EMPLOI RECUS	MONTANT AIDE A L'EMPLOI	AIDES PROJETS	TOTAUX DGR2017	TOTAL VERSE VIA LE PJD	TOTAL VERSE AU COMITE en 2017
1	OUI	OUI	4 000,00 €	2500	6 500,00 €	0,00 €	6 500,00 €
3	OUI	OUI	400,00 €		400,00 €	0,00 €	400,00 €
15	OUI	NC	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
2607	OUI	OUI	4 000,00 €	5000	9 000,00 €	300,00 €	9 300,00 €
38	OUI	OUI	4 000,00 €	4750	8 750,00 €	3 600,00 €	12 350,00 €
42	OUI	OUI	4 000,00 €	1250	5 250,00 €	1 600,00 €	6 850,00 €
43	OUI	NC	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
63	OUI	OUI	4 000,00 €	3500	7 500,00 €	2 000,00 €	9 500,00 €
69	OUI	OUI	4 000,00 €	4500	8 500,00 €	3 200,00 €	11 700,00 €
73	OUI	OUI	2 000,00 €		2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
74	OUI	OUI	4 000,00 €	3500	7 500,00 €	1 700,00 €	9 200,00 €
			30 400,00 €	25 000,00 €	55 400,00 €	12 400,00 €	67 800,00 €

Pour rappel : le dialogue de gestion est financé par la réversion du montant du dialogue de gestion fédéral dans sa totalité, plus les fonds propres de la ligue.

VOTE : Etes-vous en accord avec les attributions budgétaires proposées dans la colonne « AIDES PROJETS » dans le tableau ci-dessus ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

La part variable du DGR2017 adoptée à l'unanimité

Il est prévu l'an prochain d'associer la commission développement à ces temps d'échanges puis de répartition. Il faudra construire cette implication de la commission au DRG.

F. Rodenas : Quand ont lieu ces attributions ? En début ou en fin de saison ? Sait-on si les actions ont bien lieu ?

J. Pym : On le sait car ce temps d'échanges est annuel. Même si l'action n'a pas eu lieu au moment de la rencontre de l'année n, on en reparle l'année n+1. Les choses se font en bonne intelligence et dans la confiance réciproque.

F Pichard : En tant que président de comité je peux témoigner que ce dialogue se fait au fil des années. Il est d'ailleurs intéressant de pouvoir échanger au-delà des moyens mis en œuvre mais plus encore sur les résultats obtenus.

C. Adam : Y a-t-il un retour fait au comité quant à la pertinence de leur projet ?

J. Pym : C'est pleinement le travail de l'ERD d'évoquer les bonnes expériences, les partager, faire des retours sur les territoires.

L'aide sera versée avant la fin de l'année 2017.

6- Rapport de la secrétaire générale

En l'absence de Valérie Blond, excusée, ce sera Catherine Prat qui expose le sujet des missions et de l'emploi.

a. Missions des salariés

Il est apparu primordial de poser à nouveaux les missions des salariés pour plusieurs raisons :

-Premier but = LA CLARTE : Depuis la fusion des deux ligues, il est apparu qu'aucune communication sur qui faisait quoi au sein de la ligue n'avait été faite. Cela nuit à la clarté pour les élus, et au contact entre salariés.

-Deuxième but = L'EFFICACITE : à la fin de la saison 2016/2017, la charge de travail de Thomas Champion déborde et il n'a que trop peu de temps pour tout faire. Par ailleurs, certaines actions n'étaient pas ou mal menées. Les salariés sont très occupés mais il faut optimiser leurs interventions. Il a donc été proposé au bureau, et validé par ce dernier, de réaffecter certaines des missions de Thomas Champion sur ses collègues techniciens, entre autres, pour lui libérer du temps sur le développement, axe majeur de notre projet territorial, et capital pour tous nos départements. Comme le secteur jeune fonctionne très bien, il a été proposé de libérer Thomas de ce temps sur le secteur jeunes pour le confier à Olivier Aninat, secondé par Romain Hugel.

Pour plus de clarté aussi, les missions de Sophie Bluy ont été totalement ciblées sur la vie sportive, cela devient son dossier, elle peut pleinement se l'approprier, le faire sien dans un domaine par ailleurs qu'elle maîtrise et qui relève de sa passion badiste. Julie Guillet devient alors pleinement la salariée de la finance, avec les nouveautés dues à Planet 'Bad ceci n'est pas négligeable et rend les choses plus claires pour tous.

Il y a proposition de changement de nom de poste pour Romain Hugel, afin de cadrer plus avec ses missions réelles.

Enfin, le besoin de création d'un emploi d'agent évènementiel se fait sentir. Ce qui nous mène au point suivant.

b. Création d'un emploi d'agent évènementiel

Comme énoncé ci-avant les salariés de la ligue ont des missions nombreuses, toutes et tous, les nouvelles activités mises en place cette année ont donc dû être portées par un nouveau salarié en CDD (dans le cadre du Championnat de France séniors), Florian Baud. Toutefois au vu du travail de ce début de saison, il a été soumis aux membres du bureau, qui ont adhéré à l'idée, que les activités Planet 'Bad et recherche de partenaires ne peuvent pas être portée par les salariés actuels de la ligue. Donc à la fin du CDD de Florian, le problème se posera. Quelles actions supprimer pour faire face ? La gestion de Planet'Bad doit absolument continuer car cela génère les recettes permettant à tous les étages du badminton fédéral d'accéder à la Salle Everest. Florian a prouvé sa capacité de travail, son sérieux. Il maîtrise son sujet, et il a trouvé sa place à la ligue. Cela semble logique de proposer de maintenir sa présence au sein de la ligue via un CDI. Ses missions seraient alors axées sur Planet 'Bad, la recherche de partenaires, l'organisation d'évènements à la Salle Everest, l'aide au développement et à la communication. Le problème était ensuite la viabilité financière du projet. Au vu des prévisions budgétaire pour 2018 et les années suivantes, cela semble réalisable.

-Question d'Hélène Lacour - Pourquoi Sophie Bluy est restée à 75% alors qu'un nouvel emploi à temps plein est créé ?

Il y a deux raisons. La première provient du fait que lors de son dernier entretien annuel, en mars 2017, Sophie a exprimé le fait d'avoir assez de travail et aucun souhait d'évoluer. Quand elle l'a exprimé, en septembre, il n'y avait pas moyen de répondre positivement à sa demande. Pour le remplacement d'Isabelle Gabriel, il fallait envisager un profil d'assistant comptable travaillant au siège de la ligue. Pour l'emploi d'agent évènementiel, le profil ne correspond pas à celui de Sophie et ce poste doit obligatoirement être basé à Voiron pour les besoins de gestion de Planet'Bad. Mais la demande de Sophie a été entendue.

La mise en place des nouveaux cursus des officiels techniques en ce début de saison a certes généré une surcharge de travail pour Sophie. Il est à espérer que la situation se calmera avec le temps et que sa charge de travail redevienne normal. En attendant, ses heures de travail sont scrupuleusement comptabilisées et des rattrapages lui seront proposés en temps voulu.

Question de Béatrice Pillet -L'idée d'un agent de développement en ex Auvergne est donc abandonnée ?

Elle n'est pas abandonnée, elle est révisée. Après 18 mois de fonctionnement sur le nouveau territoire, nous avons appris à le connaître. Appris qu'il y a des territoires qui ont besoin d'aide, comme le 03 qui devait dans le projet initial se voir affecter l'emploi d'un agent de développement, mais qui a besoin de se structurer avant, d'avoir des élus bénévoles support pour porter des projets. Un agent de développement sans les élus locaux ne sert à rien. Ensuite, notre région a changé. Des comités sont en difficulté à l'ouest, mais aussi à l'est. Notre devoir de ligue est d'être à l'écoute et en support de tous. Aujourd'hui il nous semble plus pertinent de dresser le tableau de la ligue pour définir les zones où mener des actions et pouvoir les reproduire dans d'autres zones de la région. Nos salariés ne peuvent donc pas être localisés à tel ou tel endroit, par contre il faudra sans doute des salariés locaux pour maintenir le développement dans ces zones. L'emploi doit couvrir le territoire, mais ce n'est pas à la ligue de porter les emplois excentrés.

-Les auvergnats se sentiraient abandonnés sans emploi ligue sur leur territoire.

Au niveau des emplois de la Ligue Sophie et Judicaël Rellier (avec ses mises-à-disposition) constituent le trait d'union entre l'est et l'ouest. Il nous faut maintenir ce lien, mais il faut aussi avoir conscience de la difficulté, plus encore pour le salarié isolé, de travailler à distance. Si la visio-conférence et le télétravail aident dans ce type de situation, le présentiel ne peut être remplacé. Nous devons rester vigilants sur ce point.

7- Rapport de la trésorière



a. Préparation du budget 2018

Toutes les commissions ont envoyé leur budget prévisionnel à Catherine avant la réunion de la Commission finances qui s'est tenue le lundi 4 décembre. Le budget qui vous a été envoyé comprend le maintien du dialogue de gestion au niveau de 2017, comprend les championnats de France senior, Planet 'Bad et le nouvel emploi. La bonne nouvelle c'est qu'à ce jour il n'est pas déficitaire. La seule incertitude repose sur les France seniors, mais avec le travail effectué pour maîtriser les budgets et trouver des partenaires nous pouvons être confiants que l'opération soit proche de l'équilibre, voire excédentaire. Il faudrait juste assurer un plus les recettes et pour cela nous allons vous proposer une augmentation des tarifs initiaux de la billetterie plus tard dans la réunion.

b. Etat de la trésorerie

Comme annoncé lors du dernier CA, la situation financière de la ligue est saine. Il faut encore régler les salaires et licences de décembre, le solde du dialogue de gestion Il est fort probable que l'exercice 2017 soit excédentaire.

VOTE : Etes-vous en accord avec la création d'un emploi d'agent évènementiel et communication à temps plein en CDI ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Embauche adoptée à l'unanimité

8- Rapport de la Commission jeunes

Compte-tenu de l'absence de Nadège Jacquemot le point sur la commission jeunes est reporté au prochain CA.

9- Rapport de situation sur l'organisation des championnats de France seniors

Florence RODENAS présente son rapport verbal.

Le plan du plateau a été adopté par la FFBaD.

Le problème de wifi de la salle est résolu à moindre coût grâce à l'aide des salariés du Pays Voironnais.

Les inscriptions sont closes donc nous connaissons bientôt les noms à communiquer. Le tirage au sort aura bientôt lieu et l'échéancier sera affiné.

Semaine prochaine, les salles négociées avec le Pays Voironnais devraient nous être connues.

Le plan extérieur sera bientôt finalisé.

Les maillots officiels auront du retard, mais devaient être là dans les temps (mi-janvier).

Il manque des bénévoles pour jeudi et vendredi. Merci de diffuser cette information autour de vous.

Visite du site par le JA le samedi 9 décembre.

Ouverture de la billetterie prévue pour le lundi 11 décembre avec les tarifs ci-dessous, modifiés par rapport aux tarifs votés au CA du 10 novembre (nouveaux tarifs en rouge), si vous en êtes d'accord :

Public	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Plus de 12 ans	Gratuit	8€ en prévente/9€ sur place	10€ en prévente/12€ sur place	12€ en prévente /14€ sur place
		Pack Week-End = 18€ en prévente		
		Pack 3 Jours = 24 € en prévente		
Enfants de 6 à 12 ans	Gratuit	6 €	7 €	8 €
Moins de 6 ans et PMR	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Tarifs groupe (+10 pers)	Gratuit	7 €	8 €	10 €

VOTE : Etes-vous en accord avec les nouveaux tarifs proposés ci-dessus ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Tarifs adoptés à l'unanimité

10- Questions diverses

Pour rappel l'AG se tiendra le 24 mars prochain toute la journée sur le même principe que la dernière fois. Le matin AG ordinaire, l'après-midi rencontre sur le PSTF plus axée sur son rapport avec le projet régional et avec deux thématiques abordées dans l'après-midi.

JP remercie chacun de sa présence et de son engagement. Il clôt la séance à 23h30



Le président
John PYM



La trésorière
Christelle BENOIT